

---

## ASSISTANT(E) EDUCATIF PETITE ENFANCE (H/F)

---

CDD remplacement de 35 heures par semaine jusqu'au 16 février 2025.

### MISSIONS :

- Accueil et accompagnement des enfants, des parents ou substituts parentaux ;
- Organisation d'activités contribuant au développement et au bien-être de l'enfant, dans le cadre du projet éducatif du service ;
- Distribution des repas ;
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène ;
- Aménagement, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel ;
- Transmission d'informations.

### PROFIL :

#### Qualifications souhaitées :

Titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance  
2 ans d'expérience recommandée

#### Savoir

Maîtriser les procédures relatives à la petite enfance.  
Connaissance et respect des normes d'hygiène.  
Connaissances des acteurs et partenaires de la petite enfance et de leurs missions.  
Maîtrise des procédures internes.

#### Savoir-faire

Connaître les jeunes enfants et leurs familles.  
Être en capacité de soutenir la fonction parentale.  
Utilisation d'un langage adapté.  
S'assurer en toutes circonstances du respect des procédures de sécurité.

#### Savoir-être

Savoir travailler en équipe.  
Être capable de prendre des initiatives.  
Créativité.  
Dynamisme.  
Discrétion et secret professionnel.  
Disponibilité, ponctualité.  
Maîtrise de soi en toutes circonstances, devant les enfants et les familles.

#### Conditions particulières de travail

Pas de port d'Équipement de Protection Individuelle (EPI) requis.  
Travail régulier sur du mobilier bas, adapté à la petite enfance.  
Port de charges : enfants.  
Vaccinations obligatoires impérativement à jour.

#### Lieux d'exercice des fonctions

Crèche « Graines de Soleil » – Place St Exupéry à Aigueperse

#### Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à Monsieur le Président :

- Par voie postale à :  
Communauté de communes Plaine Limagne  
Maison Nord Limagne  
158 grande rue - BP 23 – 63260 Aigueperse

- Par mail : [rh@plainelimagne.fr](mailto:rh@plainelimagne.fr)